



Management Advisory Board / Conseil consultatif de gestion

Le 15 octobre 2024

Monsieur Tony Dean, sénateur  
Président du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale,  
de la défense et des anciens combattants  
Sénat du Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0A4

Monsieur le Sénateur,

Je tiens à vous remercier de m'avoir invitée à témoigner devant le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants le 21 octobre 2024 dans le cadre de l'étude du *projet de loi C-20, Loi établissant la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public et modifiant certaines lois et textes réglementaires*.

Je crains que ma contribution à cette étude ne soit bien maigre. Mes collègues du Conseil consultatif de gestion de la GRC (le CCG) et moi n'avons pas été à quelque moment que ce soit invités à participer à l'élaboration ou l'examen du projet de loi, ni consultés à ce sujet. Nous n'avons pas non plus suivi cette mesure législative ni fait de recherches à ce propos à quelque titre que ce soit. Par la présente, je vous fais part de ma contribution écrite, à savoir des précisions sur la mission, les champs d'intérêt et les travaux consultatifs du CCG. Néanmoins, je serais prête à témoigner si, de l'avis du Comité, le CCG peut contribuer davantage.

Je voudrais tout d'abord donner le contexte, la composition et la mission du CCG. Le CCG a été fondé en 2019 à titre de groupe consultatif indépendant chargé de formuler à l'intention du commissaire de la GRC des recommandations sur la gestion et l'administration de la GRC. Il a été constitué par la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, et ses membres sont nommés par le gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre de la Sécurité publique du Canada. Il se compose d'au plus 13 membres qui travaillent dans divers domaines à l'extérieur de la GRC, que ce soit des universitaires, des gens du secteur privé ou public, des avocats et de gestionnaires d'enjeux. À titre de membres, nous

donnons au commissaire de la GRC des conseils impartiaux et des points de vue utiles fondés sur notre expertise, notre expérience et notre jugement.

Selon la partie V de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, le CCG a pour mission de fournir des conseils sur :

- l'élaboration et la mise en œuvre de plans de modernisation et de transformation;
- l'utilisation efficace et efficiente des ressources;
- les mesures à prendre pour atténuer les risques organisationnels; l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de contrôles de gestion qui favorisent les opérations de la GRC;
- l'élaboration et la mise en œuvre de plans organisationnels et stratégiques; **et (à enlever)**
- l'élaboration et la mise en œuvre de budgets de fonctionnement et d'investissement.

Pour mener à bien sa mission, le CCG tire parti de son expertise diversifiée afin de donner au commissaire de la GRC des recommandations sous diverses formes, dont [des rapports et de la correspondance](#), publiés sur le [site Internet du CCG](#). La GRC publie également ses réponses aux conseils écrits sur sa [page Internet sur la transparence](#).

Dernièrement, le CCG se consacre davantage aux priorités suivantes :

- l'avenir de la GRC et des services policiers,
- la modernisation et le changement de culture,
- la pérennité des services policiers fédéraux,
- le recrutement et le maintien en poste (dont le recrutement des Autochtones),
- le choix et le perfectionnement professionnel des dirigeants,
- la reddition de comptes et la transparence,
- l'approvisionnement et les biens immobiliers,
- le bien-être des membres réguliers.

J'espère que cette synthèse du contexte, de la composition, de la mission et des champs d'intérêt du CCG sera utile au Comité sénatorial de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants. Si, de l'avis du Comité, le CCG a d'autres renseignements et des points de vue qui contribueraient à l'examen du projet de loi C-20, je suis prête à les lui fournir.

Si vous souhaitez de plus amples détails, je vous invite à m'écrire directement à [angela.campbell@rcmp-grc.gc.ca](mailto:angela.campbell@rcmp-grc.gc.ca) ou par l'entremise du secrétariat du CCG au [MABsecretariat-CCGsecretariat@rcmp-grc.gc.ca](mailto:MABsecretariat-CCGsecretariat@rcmp-grc.gc.ca).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Hall'.

Angela Campbell, professeure  
Présidente, Conseil consultatif de gestion de la GRC